



KIT - **V**ACCINATION - COVID-19

Cellule de vaccination ARS

(Rédaction : Claire de ALZUA - Rodrigue LETORT - Catherine OGE - Valérie TINEL)

Ce KIT sera mis à jour et enrichi en fonction de l'évolution des instructions

Tavaux élaborés à partir des documents nationaux et notamment ceux réalisés par l'OMEDIT Pays de la Loire, l'OMEDIT et l'ARS de la région Ile de France avec leur accord

Sommaire du KIT : Fiches actions individuelles

N°

des fiches (en bas de page) : Pourquoi ce Kit ? Composition du kit

1. Organisation d'un centre de vaccination

1.1. Organisation et cahier des charges d'un centre de vaccination Covid-19

2. Sécurisation du circuit du vaccin

2.1. Aspects logistiques des vaccins : Sécurisation du flux B

2.2. Circuit de la vaccination Covid-19 en ville

2.3. Bonnes pratiques de stockage des vaccins à ARNm COVID-19 : 1- Généralités

2.4. Bonnes pratiques de stockage des vaccins à ARNm COVID-19 : 2- Traçabilité

2.5. Documents d'aide à la traçabilité des vaccins

3. Fiches techniques vaccins

3.1. Recommandations pour la préparation et l'injection des vaccins

3.2. Fiche comparative vaccins Covid-19 : Comirnaty®(Pfizer/BioNTech) – Spikevax®(Moderna) - Vaxzevria®(AstraZeneca) - Janssen®

3.3. Fiche pratique : du flacon à la dose vaccinale - Comirnaty®(Pfizer/BioNTech)

3.4. Tutoriels vidéo : vacciner avec Comirnaty®(Pfizer/BioNTech)

3.5. Fiche pratique : du flacon à la dose vaccinale - Spikevax®(Moderna)

3.6. Fiche pratique : du flacon à la dose vaccinale - Vaxzevria®(AstraZeneca)

3.7. Tutoriel vidéo : vacciner avec Vaxzevria®(AstraZeneca®)

3.8. Fiche pratique : Covid-19 Vaccine Janssen®

3.9. Aide au choix du vaccin en fonction du contexte du patient-1ère injection

3.10. Aide au choix du vaccin en fonction du contexte du patient-2ème injection

4. Hygiène des locaux - DASRI

4.1. Hygiène des locaux et des surfaces des centres de vaccination

4.2. Consignes de tri, de stockage et d'élimination des déchets du centre de vaccination

4.3. Tri des déchets produits dans les centres de vaccination contre la COVID-19

5. Orientation à la prise de RDV - Déroulement de la vaccination

5.1. COVID-19 : Où se faire vacciner ? Comment prendre rendez-vous ?

5.2. Comment se déroule la vaccination ?

5.3. Questionnaire vaccination contre la COVID-19

6. Infographie - Listes des publics pour la vaccination anti-Covid-19

6.1. La vaccination pour le grand public

6.2. La vaccination pour les professionnels

7. Autres outils - Recommandations

7.1. Conduite à tenir en cas d'accident avec exposition au sang

7.2. Conduite à tenir en cas d'anaphylaxie

7.3. Pourquoi et comment déclarer un effet indésirable : vaccins contre la COVID-19 - Fiche ANSM

7.4. Affiches ANSM - Déclaration des effets indésirables vaccination contre la covid-19 (Professionnels - Patients)

7.5. Effets indésirables du vaccin - Comirnaty®Pfizer/BioNTech - Fiche ANSM

7.6. Effets indésirables du vaccin - Moderna® - Fiche ANSM

7.7. Effets indésirables du vaccin - Vaxzevria®(AstraZeneca) - Fiche ANSM

7.8. Effets indésirables du vaccin - Janssen® - Fiche ANSM

8. Documents ressources

8.1. Portfolios Covid-19 – Vaccinateurs - Pharmaciens

9. Informations et Communication

9.1. Outils et KIT Communication COVID 19 - ARS Pays de la Loire

Document évolutif

Pourquoi ce Kit ?

Objectif

Décrire les étapes du circuit du vaccin à sécuriser, de la réception à l'administration des vaccins dans les centres, mais aussi **outiller les professionnels** de ville, les équipes mobiles...

Finalité

Clarifier les rôles pour garantir la qualité et la sécurité des vaccins administrés à la population.

Positionner les professionnels de santé dans les centres pour en assurer la responsabilité y compris logistique et sécuriser les flux jusqu'à la vaccination. Cette proposition vient compléter les éléments des protocoles nationaux sur le fonctionnement de ces centres.

Outiller les professionnels impliqués dans la vaccination Covid-19

Problématique

Il est nécessaire d'identifier un **réfèrent logistique** responsable de la gestion des produits de santé et de leur bon usage :

- Soit un **professionnel de santé** du centre de vaccination
- Soit un pharmacien (titulaire d'officine ou gérant d'une PUI) désigné par convention avec le responsable du centre de vaccination (modèle de convention à venir)

Qui aura pour mission de :

- Saisir des informations dans le système d'information
- Réceptionner des colis (vaccins + dispositifs médicaux)
- Vérifier la chaîne du froid
- Stocker des colis et maintenir la chaîne du froid
- Livrer l'établissement et maintenir la chaîne du froid

Composition du kit



Ce kit est composé de **FICHES ACTION** concernant plus particulièrement le parcours vaccinal en **centre de vaccination**, Ces fiches sont aussi des outils **mobilisables par tous les professionnels** intervenant dans la vaccination Covid-19

La **lecture des fiches** se fait grâce à :

- des liens vers des documents téléchargeables
- des QR Codes à scanner :



Les **INCONTOURNABLES** du kit :

- Fiche pratique - du flacon à la dose vaccinale - Comirnaty®
- Fiche pratique - du flacon à la dose vaccinale - Moderna®
- Fiche pratique - du flacon à la dose vaccinale - Vaxzevria®(AstraZeneca)
- Fiche pratique - du flacon à la dose vaccinale - Jansen®
- Fiche comparative vaccins Covid-19
- Affiches - Effets indésirables - ANSM
- Tri des déchets produits dans les centres de vaccination COVID

Des planches imprimables en format A3 couleur

Organisation d'un centre de vaccination Covid-19

- **Fiches - Centres de vaccination :** [Ministère des Solidarités et de la Santé](#) →

Fiche [Parcours vaccinal simplifié dans les centres de vaccination](#)

Fiche [Foire aux questions - Centres de vaccination](#)

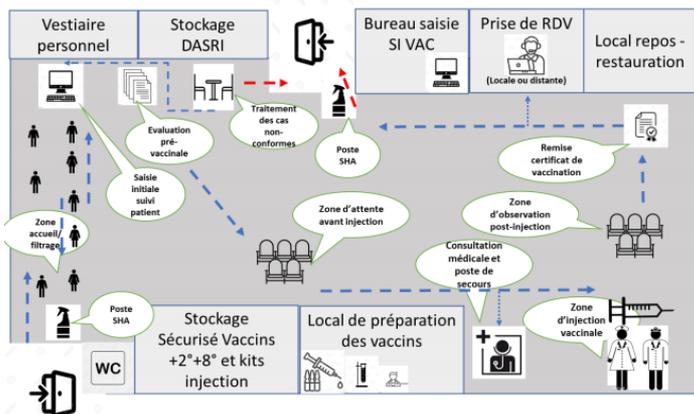
Fiche [Centres de vaccination : Exemples de fiches de poste des différentes missions](#)

Fiche [Organisation d'un centre de vaccination détenant plusieurs références de vaccins](#)

Fiche [Guide de bonnes pratiques observées dans les centres de vaccination](#)



- **Exemple d'organisation d'un centre de vaccination**



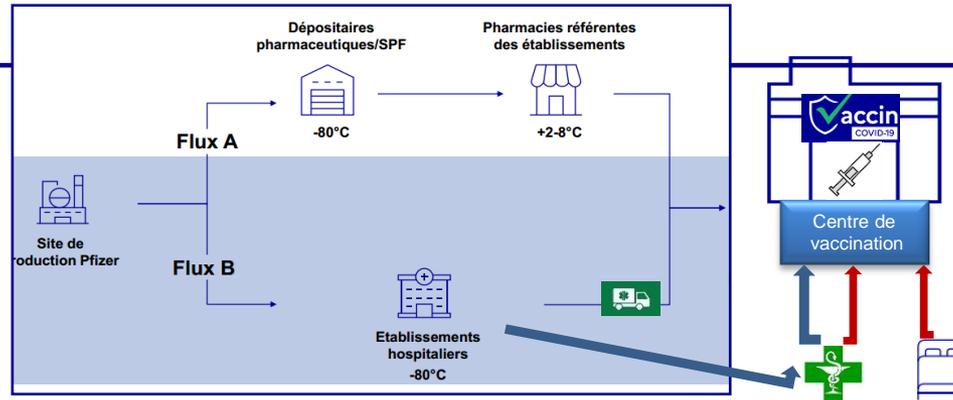
- [Cahier des charges d'un centre de vaccination- ARS Pays de la Loire](#) - Version du 29 01 2021
(Document adapté des travaux réalisés par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes) : →





SÉCURISATION DES TRANSFERTS DES DOSES

CONDITIONS DE STOCKAGE - DISPENSATION DES VACCINS



Dotations régulières
Une à plusieurs livraisons par semaine

Dotations exceptionnelles

Deux circuits de livraisons prévus :



Via les officines : en cas d'annulation tardive d'une livraison suite à la déclaration d'un cluster dans un EHPAD/USLD ou à une déprogrammation de la vaccination dans ces établissements, ou encore à une erreur de livraison.



Via les établissements médico-sociaux : en cas de surplus suite à la vaccination des résidents et des professionnels de santé (éligibles puis non éligibles à la vaccination) de ces établissements : responsabilité du chef du centre de vaccination le plus proche, en lien avec l'ARS.

La PUI doit être informée pour ne pas approvisionner en doublon le centre de vaccination et ne pas décongeler les vaccins pour rien.

Sécurisation du flux logistique au sein des centres de vaccination

Ce sont les **pharmacies à usage intérieur (PUI)** des établissements « pivots » qui **dotent les centres de vaccination** au titre du flux B.

Depuis le 21 janvier 2021, les **pharmacies d'officine peuvent assurer également cet approvisionnement jusqu'aux centres**. Ces dotations sont gérées en lien avec les ARS, qui déterminent selon une fréquence hebdomadaire à mensuelle, les attributions en doses de vaccins de chaque centre de vaccination selon une clé de répartition nationale. Des dotations exceptionnelles en doses de vaccins peuvent également être proposées aux centres de vaccination.

Certains départements font actuellement **transiter les vaccins via une officine de référence** en proximité du centre de vaccination. Cette pratique, lorsqu'elle est étendue dans le centre, **permet de sécuriser les conditions de réception, stockage, conservation, dispensation, traçabilité, voire commande des vaccins et dispositifs médicaux associés**. La question de la **responsabilité du flux logistique au sein des centres de vaccination** reste posée aujourd'hui.



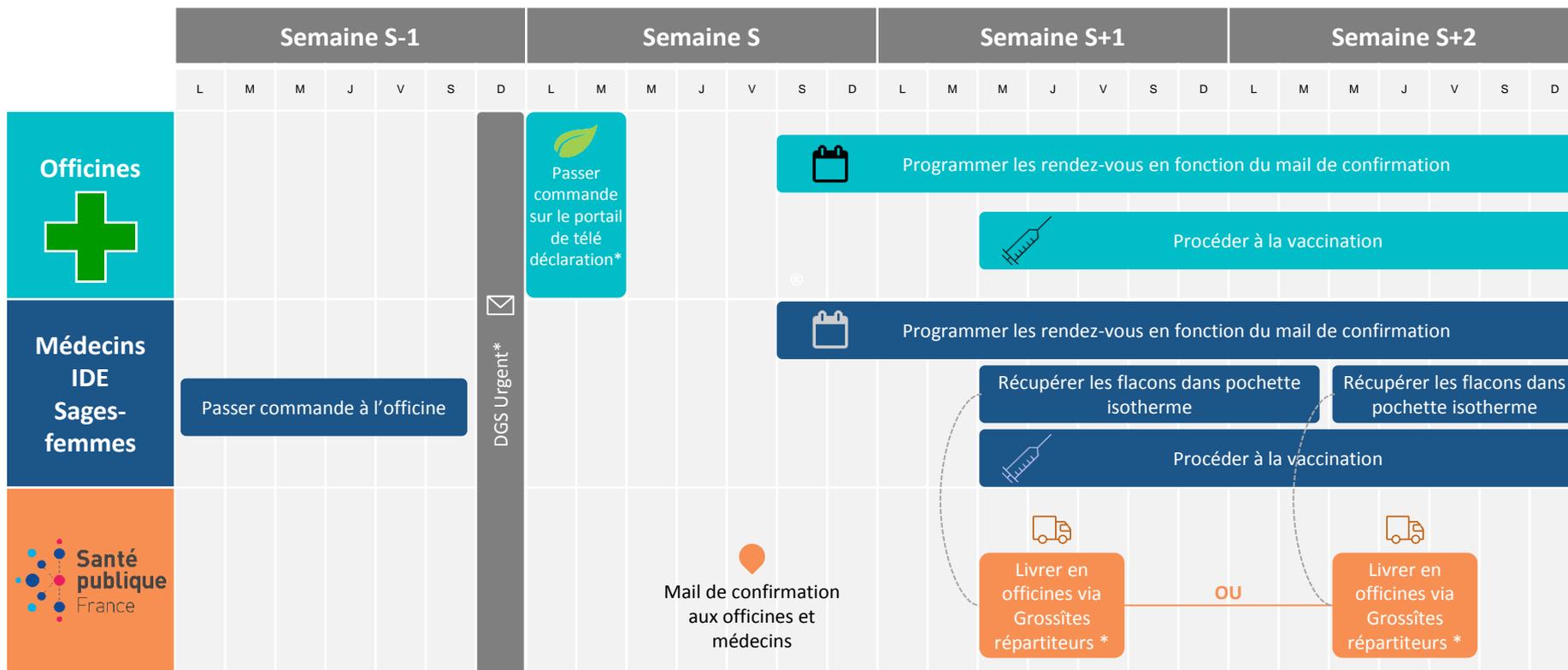
Circuit de la vaccination Covid-19 en ville

3 types de vaccins distribués en ville :

Moderna®

Janssen®

Vaxzevria®
(AstraZeneca)



*Certaines données sont fixées par un DGS urgent envoyé chaque dimanche (<https://solidarites-sante.gouv.fr/professionnels/article/dgs-urgent>) :

- Dates des livraisons à S+1 et à S+2
- Quantité maximum de flacons à commander
- Horaires d'ouverture du portail de télé déclaration (le plus souvent du lundi matin au mardi 23h)
- Informations complémentaires : <https://solidarites-sante.gouv.fr/grands-dossiers/vaccin-covid-19/je-suis-un-professionnel-de-sante-du-medico-social-et-du-social/article/guide-de-la-vaccination-pour-les-vaccinateurs-et-pharmaciens>

Bonnes pratiques de stockage des vaccins à ARNm COVID-19

1. GENERALITES

- Le réfrigérateur doit être placés dans un lieu inaccessible au public et/ou sécurisé
- Le réfrigérateur ne contient rien d'autre que des **produits pharmaceutiques**.
- Ouvrir la **porte** de l'enceinte le **moins souvent** et le **moins longtemps** possible.
- Veiller à ce que la porte du réfrigérateur soit bien refermée après ouverture.
- **Ne pas surcharger** l'enceinte (maximum deux tiers de sa capacité).
- Les flacons ne doivent pas être stockés dans la porte du réfrigérateur, ni dans le bas du réfrigérateur (bac).
- Répartir de façon homogène les flacons pour permettre une **libre circulation de l'air**.
- Ne pas mettre les flacons de vaccin au contact des parois pour éviter le risque de recongélation.
- Vérifier régulièrement **dates et heures de limite d'utilisation** des vaccins avant utilisation (date indiquée par la Pharmacie à Usage Intérieur (PUI) de l'établissement référent à la livraison).

[Portfolio à destination des pharmaciens](#) [Ministère des Solidarité et de la Santé](#)

Points de vigilance

COMIRNATY® Pfizer/BioNTech :

- Les flacons multidose de vaccin COMIRNATY **non dilués** sont stockés sur une **tablette spécifique** du réfrigérateur, à l'écart des flacons multidose de vaccin COMIRNATY® **dilués**.



Si coexistence

COMIRNATY®/MODERNA®/

AstraZeneca® ou d'autres vaccins :

- Un réfrigérateur par vaccin
- une ligne de préparation par vaccin
- une ligne de vaccination par vaccin

En cas de problème de conservation ou de bris de flacon, recontacter la pharmacie pour organiser la poursuite de la vaccination.



Bonnes pratiques de stockage des vaccins à ARNm COVID-19

2. TRAÇABILITE

Pendant le transport, les flacons doivent être stockés (+2 et +8°C), soit :

- dans une enceinte réfrigérante conditionnée
- dans une valise réfrigérante

Dans le centre de vaccination :

- Les flacons doivent être stockés dans un réfrigérateur (+2°C et +8°C) idéalement doté d'un **système d'alarme** et de **traçabilité** (thermomètre enregistreur ou thermomètre indiquant les mini maxi, fiche de traçabilité).
- En l'absence de système automatisé d'alarme et de traçabilité, les températures doivent être **vérifiées et enregistrées 3 fois par jour** (matin, après-midi et nuit).
- Chaque sonde de température doit bien être étalonnée (mettre un thermomètre en doublon et attendre une stabilisation de la température après quelques minutes), et « qualifier » au préalable le réfrigérateur, en suivant la température atteinte pour un niveau du thermostat donné afin de s'assurer que la température soit bien comprise entre 2 et 8°C



Modalité de stockage du vaccin COMIRNATY® Pfizer/BioNTech :

**Stockage des flacons après
décongelation et AVANT dilution:**
le flacon multi doses de vaccin
Pfizer/BioNTech **NON DILUÉ**
peut être conservé :

30 JOURS entre +2°C et +8°C
Maximum 2 HEURES
(à température ambiante ≤ 30°C)

**Stockage des flacons après
décongelation et APRÈS dilution:**
le flacon multi doses de vaccin
Pfizer/BioNTech **DILUÉ**
peut être conservé:

6 HEURES après dilution, entre +2°C et ≤ 30°C
Après dilution, **TRANSPORT** possible
(flacons ou seringues reconstitués) :
durée ≤ 6h, entre +2°C et ≤ 30°C,
sans secouer les doses

[Planche étiquettes FLACON](#)

[Planche Etiquette-SERINGUE-COMIRNATY](#)

ETABLISSEMENT DESTINATAIRE (dénomination)
VACCIN COVID PFIZER BIONTECH
A CONSERVER AU RÉFRIGÉRATEUR (+2 à +8°C)
Date sortie du congélateur : (J1) ___/___/2021
Heure sortie du congélateur :
Date limite d'utilisation : (J6) ___/___/2021
Heure limite d'utilisation :

Recommandations pour la préparation et l'injection des vaccins



Préparation du vaccin COMIRNATY® Pfizer/BioNTech

Ne pas secouer le flacon décongelé
Ne pas tapoter sur la seringue

le risque est d'avoir une perte d'efficacité du vaccin.

Une fois décongelé, le Comirnaty est très fragile car le principe actif vaccinant est encapsulé dans des nanoparticules lipidiques dont l'intégrité doit être préservée jusqu'à l'injection.

La notice du vaccin (Cf. lien-p 31) précise bien par 3 fois « Ne pas secouer » le flacon décongelé. La SFPC et la SPILF ajoutent « Ne pas tapoter sur la seringue », ce qui est un réflexe courant avant une injection

<https://www.infectiologie.com/fr/actualites/aiguilles-et-vaccin-covid>



Usage des gants lors de la vaccination

Ne pas porter de gants, sauf exception

Ne pas porter systématiquement des gants de soins non stériles, mais uniquement si le soignant réalisant la vaccination a des lésions cutanées aux mains en respectant alors les recommandations des précautions standard relatives au port de gants :

- mettre les gants juste avant le geste.
- retirer les gants et les jeter immédiatement après la fin du geste
- changer de gants entre deux patients

Le non port de gants, qui s'écarte du strict cadre des précautions standard, est le fruit d'un consensus d'experts

Le risque de transmission croisée (en cas de mésusage avec un professionnel qui garderait les mêmes gants pour des vaccinations en série) a été jugé plus important que le risque d'Accident Exposition au Sang (Cf.fiche) pour une injection intra-musculaire

[Avis SF2H prévention risque infectieux vaccination Covid 19 \(6/12/20\)](#)



Méthode d'injection :

Ne pas pincer la peau du patient

Le vaccin est à injecter par voie intramusculaire (le plus souvent dans le muscle deltoïde).

Quand on pince la peau (comme pour faire une héparine), on risque de faire plutôt une injection sous-cutanée. Et par cette voie, l'efficacité du vaccin n'est pas garantie.

[Recommandations seringues et aiguilles vaccination Comirnaty \(Europharmat, SFPC\)](#)

↳ L'administration du vaccin doit se faire en **intramusculaire** au niveau du muscle deltoïde.

↳ L'injection se fait à 90° **sans pincer la peau.**



Version du 01/07/21

Fiche comparative vaccins Covid-19 : Comirnaty®(Pfizer/BioNTech), Spikevax® (Moderna), Vaxzevria®(AstraZeneca) et Janssen®

	Vaccin Comirnaty®(Pfizer/BioNTech)	Vaccin Spikevax® (Moderna)	Vaccin Vaxzevria® (AstraZeneca)	Vaccin Covid-19 Janssen®
Plateforme/ Composition	ARN messenger codant pour la protéine S encapsulé dans des nanoparticules lipidiques		Vecteur adénoviral non répliquatif codant pour la protéine S	
Âge	12 ans et plus ¹	18 ans et plus	18 ans et plus (recommandé chez ≥ 55 ans ⁶)	18 ans et plus (recommandé chez ≥ 55 ans)
Présentation	Flacon multidoses (6 doses) Dispersion blanche à blanc cassé à diluer	Flacon multidoses (10 doses) Dispersion blanche à blanc cassé prête à l'emploi	Flacon multidoses (10 doses) Suspension incolore à légèrement brune, limpide à légèrement opaque prête à l'emploi	Flacon multidoses (5 doses) Suspension incolore à légèrement jaune, limpide à très opalescente prête à l'emploi
Conservation / Transport	Avant décongélation Jusqu'à date de péremption entre -90°C et -60°C Conservation possible entre -25 et -15 °C pendant 2 semaines (1 fois) avant d'être remplacé entre -90 et -60 °C	Jusqu'à date de péremption entre -25°C et -15°C	NE PAS CONGELER	Jusqu'à date de péremption entre -25°C et -15°C
	Après décongélation 30 j entre +2°C et +8°C à l'abri de la lumière <2 h entre +8°C à +30°C Ne pas recongeler Transport en boîte isotherme entre +2 et +8°C < 12h	30 j entre +2°C et +8°C à l'abri de la lumière 24 h entre +8°C et +25°C Ne pas recongeler Transport en boîte isotherme entre +2 et +8°C : 12h en transport motorisé et 1h en transport pédestre	Non concerné	3 mois entre +2°C et +8°C à l'abri de la lumière 12 h entre +9°C et +25°C Ne pas recongeler Transport en boîte isotherme entre +2 et +8°C
	Avant administration Après dilution : 6 h entre +2°C et +30°C TRANSPORT SANS SECOUER LES DOSES	Après percuton flacon : 19 h entre +2°C et +25°C NE PAS TRANSPORTER	Jusqu'à date de péremption entre +2°C et +8°C Transport en boîte isotherme entre +2 et +8°C En position verticale en évitant les secousses Après percuton flacon : 48 h entre +2°C et +8°C ou 6h ≤ +30°C	Après percuton flacon : 6 h entre +2°C et +8°C ou 3h ≤ +25°C
Préparation	Dilution 1,8 mL NaCl 0,9% avec seringue 2 mL et aiguille hypodermique diamètre 8/10mm	Non concerné (Suspension prête à l'emploi)		
	Nombre doses unitaires à prélever/flacon 6 à 7 doses unitaires de 0,3 mL	10 doses unitaires de 0,5 mL		5 doses unitaires de 0,5 mL
Administration	Seringue 1 mL- Aiguille IM à adapter en fonction de la corpulence du patient (adolescent 12-18 : longueur de l'aiguille entre 16-25 mm en fonction de la corpulence du patient) ¹			
	Site injection IM dans le muscle deltoïde de la partie supérieure du bras			
Surveillance post-vaccinale	Surveillance étroite minimum 15 min			
Elimination	Filière DASRI		Filière DASRI - Contient des OGM - Désinfection des surfaces sur lesquelles du vaccin a été renversé avec un désinfectant ayant une activité contre les adénovirus (peroxydes, halogénés, aldéhydes, éviter ammoniums quaternaires)	
Schéma vaccinal recommandé	2 doses espacées de 42 jours ² > 70 ans : 2 doses espacées de 28 jours sur avis du médecin supervisant la 1ère dose ³ Période estivale : 2 doses espacées de 21 à 49 jours ⁴ Personnes âgées en EHPAD et USLD : 2 doses espacées de 21 jours ² Délai avant protection optimale : 7 jours après la 2 ^{ème} dose	2 doses espacées de 42 jours ⁵ > 70 ans : 2 doses espacées de 28 jours sur avis du médecin supervisant la 1ère dose ² Période estivale : 2 doses espacées de 21 à 49 jours ⁴ Délai avant protection optimale : 14 jours après la 2 ^{ème} dose	≥ 55 ans : 2 doses espacées de 12 semaines ⁷ Délai avant protection optimale : 15 jours après la 2 ^{ème} dose	1 dose Délai avant début de protection : 14 jours
Cas particuliers	Femmes enceintes ^{8,9,10,11}	A évaluer au cas par cas, privilégier les vaccins à ARN messenger – Recommandé actuellement à partir du 2 ^{ème} trimestre		Non concerné
	Atcd d'infection à Covid-19 ^{4,12}	Voir arbre décisionnel FCCIS		Non concerné
	Immunodépression ^{3,13}	Voir arbre décisionnel FCCIS		
Patients de 18-54 ans ayant reçu une 1 ^{ère} dose de Vaxzevria ^{12, 14}	Pas de 2 ^{ème} dose de vaccin Vaxzevria® après la 1 ^{ère} dose. Rappel avec un vaccin à ARNm. Voir arbre décisionnel FCCIS		Non concerné	

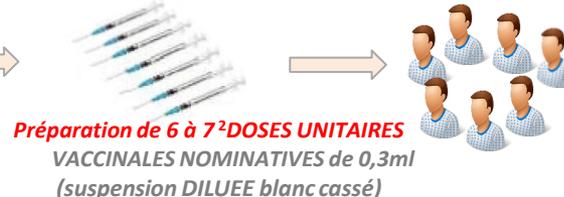
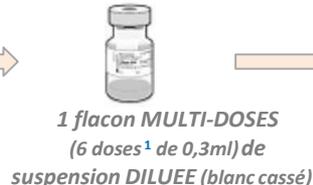


FICHE PRATIQUE – DU FLACON A LA DOSE VACCINALE

Préparation et administration de COMIRNATY® (Vaccin COVID 19 à ARNm Pfizer-BioNtech)

Après décongélation (depuis la plateforme nationale ou les établissements « congéloporteurs ») : **à utiliser dans les 30 jours.**

Se référer au document de traçabilité et à l'étiquette sur le flacon indiquant l'heure et la date exacte du transfert du congélateur. **NE PAS RECONGELER** des flacons décongelés



Anaphylaxie

Modalité de stockage vaccins Covid 19



• En adéquation avec la planification du nombre de patients à vacciner/jour. (1 flacon pour 6 à 7 patients²)

PREPARATION et modalités d'INJECTION du vaccin Comirnaty®



Recommandations SERINGUES et AIGUILLES-vaccination Comirnaty® (EuroPharmat; SFPC)



Réfrigérateur :

suivi et traçabilité des températures a minima 3x/j (matin, après-midi, nuit)
 Privilégier un système automatisé de traçabilité et d'enregistrement des températures.

• Sortir du réfrigérateur un flacon.

• Laisser le flacon revenir à **température ambiante (≤ 30°C)**

Sur étiquette du flacon de vaccin :
 date et heure de dilution

Planche étiquettes FLACON
 (à apposer en « drapeau »)

Sur étiquette de la seringue :

nom du vaccin, n° lot, date et **heure (h) limite d'utilisation** (h+6 après la dilution)
Planche Etiquette-seringue-COMIRNATY
 (à apposer en « drapeau »)

Dans « Vaccin COVID » et dossier du patient :

nom du vaccin, n° lot, jour et heure de l'administration.

Entre +2°C/+8°

Durant la période de conservation (≤ 1 mois après décongélation), transport possible (durée (≤ 12h))



Entre sortie du réfrigérateur et dilution : **max 2h à température ambiante (≤ 30°C²)**



Dilution, préparation et administration à température ambiante ≤ +30°C²

Après dilution, les flacons sont à utiliser dans les 6 heures

et à conserver entre +2°C et ≤ 30°C²

Après dilution, TRANSPORT possible (flacons ou seringues reconstitués): durée ≤ 6h, entre +2°C et ≤ 30°C sans secouer les doses



Conservation à l'**abri lumière du soleil et UV.**
 Limiter exposition à **éclairage intérieur.**



Le flacon de vaccin peut être manipulé dans des **conditions d'éclairage intérieur.**

VIDÉO:

Guide de conservation, de manipulation et d'administration du vaccin contre la covid-19-CHU Nantes

Tutoriels vidéo : Vacciner avec Comirnaty® PfizerBioNTech



[Guide de conservation, de manipulation et d'administration du vaccin contre la covid-19 \(Comirnaty® Pfizer-BioNTech\)](#)



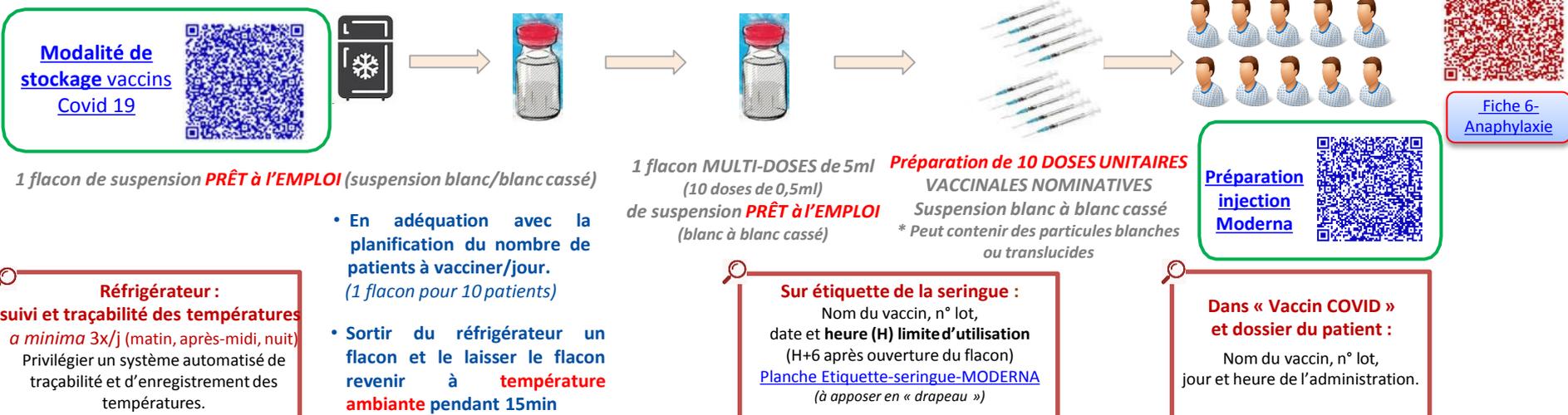
[en visionnage sur Dailymotion](#) et [en téléchargement](#)

Conservation 7 mois entre -15°C et -25°C. Après décongélation : à utiliser dans les 30 jours

Se référer au document de traçabilité et à l'étiquette sur le flacon indiquant la date du transfert du congélateur vers le réfrigérateur.



Attention : un seul transport - vaccin prêt à l'emploi après décongélation - ne pas diluer - ne pas secouer



FICHE PRATIQUE – DU FLACON A LA DOSE VACCINALE

Préparation et administration du COVID-19 VAXZEVRIA® (AstraZeneca)

Conservation jusqu'à la date de péremption entre +2 et +8°C (environ 6 mois) – NE PAS CONGELER

Stockage

Mode opératoire
(réalisation de manière *extemporanée*)



- Sécurisation du flux logistique des vaccins par un professionnel de santé
- Séance de vaccination en présence d'un médecin.
- Préparation et administration par IDE dédié à cette mission.

Sortie du flacon
du réfrigérateur

Préparation des doses individuelles de 0,5ml
Ne pas secouer le flacon

Administration :
1 dose unique de 0,5ml
(IM dans muscle deltoïde de la partie supérieure du bras)



Réfrigérateur

Salle de soins/Centres de vaccination

Local adapté

Planification
2^{de} dose
à 12
semaines*

 1 flacon MULTI-DOSES de 5ml (10 doses de 0,5ml)
de suspension **PRÊTE à l'EMPLOI**
(blanche à légèrement brune, limpide à légèrement opaque)



 **Préparation de 10 DOSES UNITAIRES**
VACCINALES NOMINATIVES
Suspension blanche à légèrement brune, limpide à légèrement opaque



[Modalité de stockage vaccins Covid 19](#)



- En adéquation avec la planification du nombre de patients à vacciner/jour.
(1 flacon pour 10 patients)

[PRÉPARATION et modalités d'INJECTION](#) du Covid-19
Vaccin AstraZeneca®



Anaphylaxie

[Vidéo : vacciner avec AstraZeneca](#)

Réfrigérateur :
suivi et traçabilité des températures
a minima 3x/j (matin, après-midi, nuit)
Privilégier un système automatisé de traçabilité et d'enregistrement des températures.

Sur étiquette de la seringue :
Nom du vaccin, n° lot,
date et heure (H) limite d'utilisation
(H+6 après ouverture du flacon)

Cf. [Planche étiquettes SERINGUE](#) (à apposer en « drapeau »)

Dans « Vaccin COVID » et dossier du patient :
Nom du vaccin, n° lot,
jour et heure de l'administration.



Entre +2°C/+8°C



Après ouverture, les flacons sont à conserver maximum 48h entre +2°C et +8°C ou 6h < 30°C



Conservation dans l'emballage d'origine et à l'abri de la lumière.



Le flacon de vaccin peut être manipulé dans des conditions d'éclairage intérieur.



ÉLIMINATION (contient des OGM) : Filière DASRI
(flacons de vaccins, aiguilles, autres composants utilisés pour la préparation et l'administration)



DÉSINFECTION DES SURFACES (contient des OGM) sur lesquelles le vaccin a été renversé par un désinfectant ayant une activité contre les adénovirus
(peroxydes, halogénés, aldéhydes, éviter les ammoniums quaternaires)



3-6

Tutoriel vidéo : Vacciner avec Vaxzevria®(AstraZeneca)



FICHE PRATIQUE – COVID-19 VACCINE JANSSEN®

(Vaccin à vecteur viral recombinant non répliquatif, codant pour la glycoprotéine S du SARS-CoV-2)



Boîte de 10 flacons

Présentation

Suspension injectable prête à l'emploi sous forme de flacons multidoses de 2,5 mL (5 doses)
Suspension incolore à légèrement jaune, limpide à très opalescente

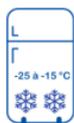
Conservation

Flacon non ouvert



Congélateur entre -25°C et -15°C (à l'abri de la lumière, dans son emballage d'origine)

- Peut être conservé **2 ans**
- Peut être transporté



Réfrigérateur entre 2°C-8°C (à l'abri de la lumière)

- Peut être conservé et transporté pendant une seule période allant jusqu'à **3 mois**
- **Ne doit pas être recongelé**



Étiquette du flacon :

Date et heure de décongélation et péremption (3 mois)

En cas d'excursion de température (flacon non ouvert) :
Stabilité = **12 heures** entre 9°C et 25°C

Après ouverture du flacon



Réfrigérateur entre 2°C-8°C :

6 heures maximum



Température ambiante (≤ 25°C) :
3 heures maximum

Étiquette du flacon :

Date et heure d'ouverture et péremption

Ces durées de conservation doivent être impérativement respectées.

Préparation

Décongélation

Si le flacon est conservé entre -25°C et -15°C, il doit être décongelé avant administration.

Décongélation au réfrigérateur (2°C - 8°C)



Pendant **2 heures**

OU



Pendant **13 heures**

OU

Décongélation à température ambiante (≤ 25°C)



Pendant **1 heure**

OU



Pendant **4 heures**

Prélèvement de la dose

Inspecter le flacon visuellement. Agiter le flacon en le tournant doucement en position verticale pendant **10 secondes**. Aucune dilution à effectuer. **Ne pas secouer**.

Utiliser une technique d'asepsie rigoureuse.

Prélever 0,5 mL de solution du flacon multidose à l'aide d'une seringue avec une aiguille appropriée.

Un maximum de 5 doses peut être prélevé du flacon multidose. **Ne pas regrouper le produit résiduel** provenant de différents flacons.

Administration

Après avoir réalisé une asepsie de la peau au point d'injection, administrer une dose (0,5 mL) par **voie intramusculaire (IM)**, de préférence dans le muscle deltoïde de la partie supérieure du bras.

Anaphylaxie : Surveillance étroite du patient pendant au moins 15 minutes

→ Disposer d'un **kit d'anaphylaxie**

Dans « vaccin COVID » et dossier patient :
Nom du vaccin, n° lot, date et heure de l'administration

Élimination du matériel

Éliminer la seringue et l'aiguille dans un container DASRI adapté aux objets piquants, coupants, tranchants. Tout vaccin non utilisé ou déchet doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur (contient des OGM). En cas d'éclaboussures, désinfecter à l'aide d'agents virucides actifs contre l'adénovirus.

Schéma AMM : 1 dose unique



Pensez à déclarer tout effet indésirable à votre **CRPV**



Aide au choix du vaccin en fonction du contexte du patient

1^{ère} injection



Patient se présentant pour une 1^{ère} injection de vaccin anti-Covid 19

Atcd d'infection par la COVID? (test PCR+, les tests antigéniques ne sont plus acceptés)

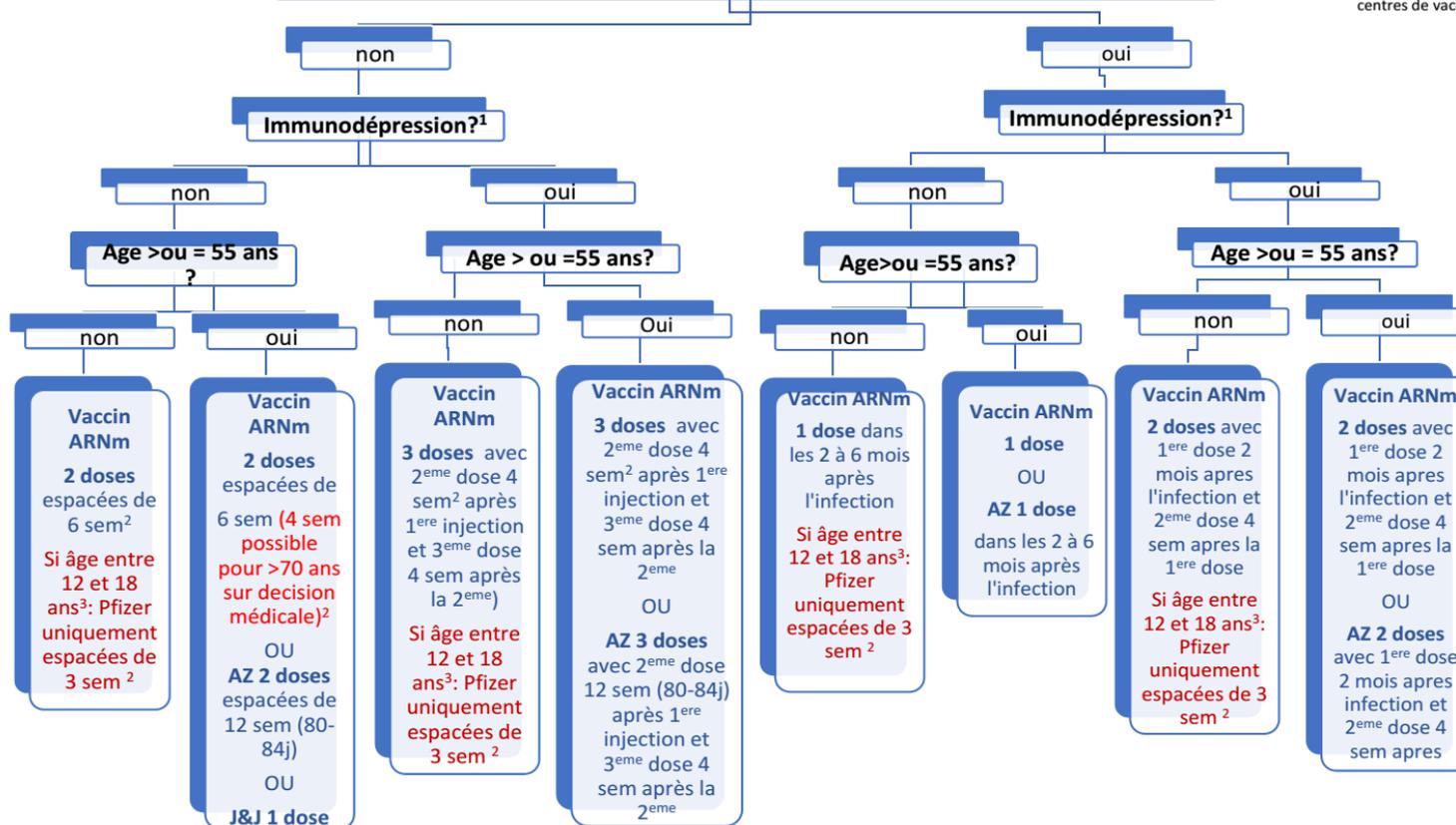
Possibilité, en absence de résultat PCR, de réaliser TROD chez personne immunocompétente pour détecter atcd de covid asympto ou paucisymptomatique

Version 2 juillet 2021

Ref DGS-URGENT N°2021-52

DGS urgent n°2021-61

Consignes aux SPRDV aux centres de vaccination 17/06/21



¹ Personnes : ayant reçu une transplantation d'organe ou de cellules souches hématopoïétiques ; sous chimiothérapie lymphopéniante ; traitées par des médicaments immunosuppresseurs forts, comme les antimétabolites (cellcept, myfortic, mycophénolate mofétil, imurel, azathioprine) et les AntiCD20 (rituximab : Mabthera, Rixathon, Truxima) ; LLC et aux personnes atteintes de certains types de lymphomes traités par anti-CD20.; dialysées chroniques après avis de leur médecin traitant qui décidera de la nécessité des examens adaptés; au cas par cas, les personnes sous immunosuppresseurs ne relevant pas des catégories susmentionnées ou porteuses d'un déficit immunitaire primitif² Pendant la période estivale, possibilité de délai entre 2 doses 21 à 49 j (Pfizer ou Moderna)/³ avec consentement libre et éclairé du mineur + autorisation (écrite) 2 parents sauf si atteint de pathologie à très haut risque : autorisation écrite 1 parent

Aide au choix du vaccin en fonction du contexte du patient

2^{ème} injection

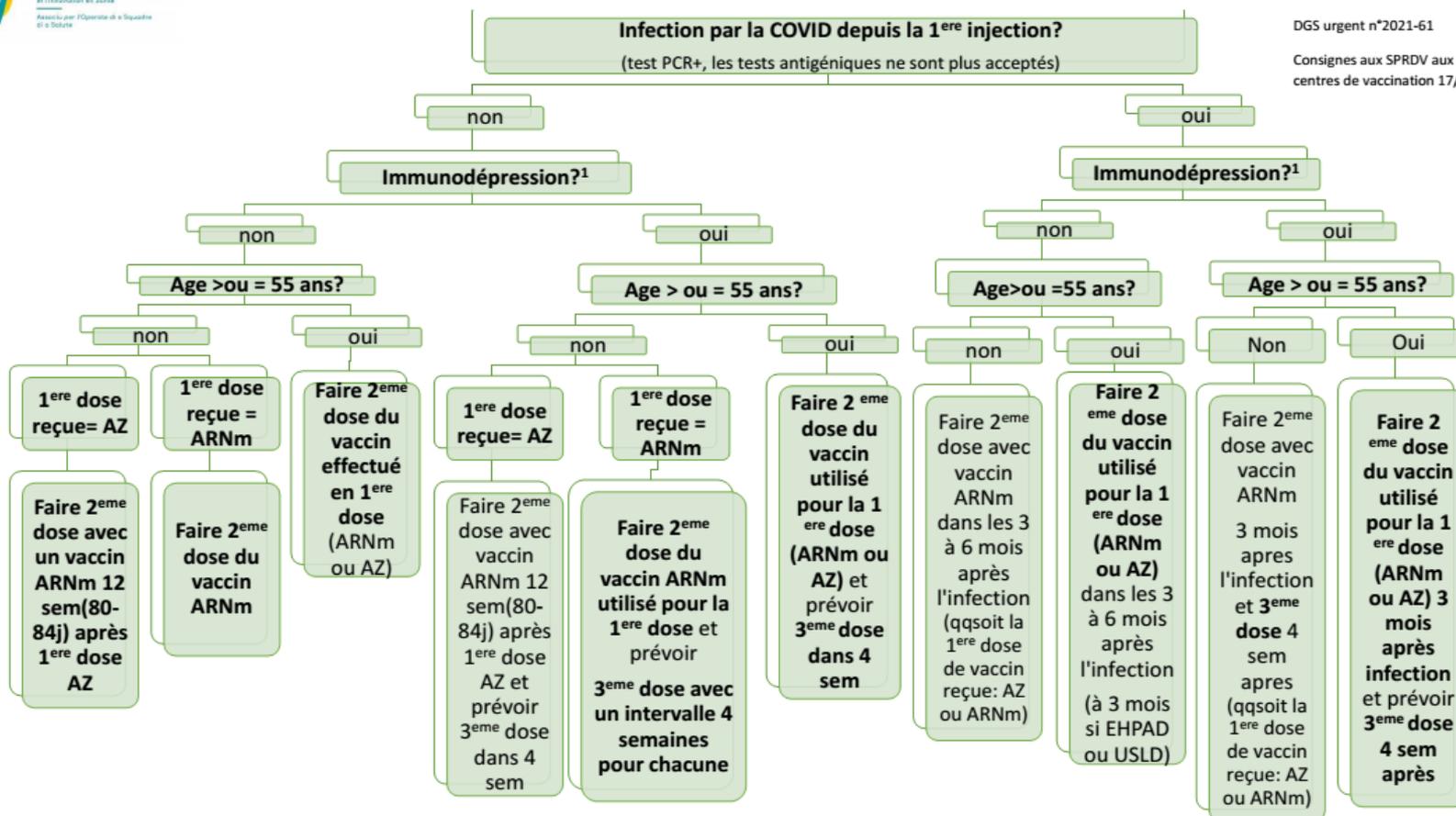
Patient se présentant pour une 2^{ème} injection de vaccin anti-Covid 19

Version 2 juillet 2021

Ref DGS-URGENT N°2021-52

DGS urgent n°2021-61

Consignes aux SPRDV aux centres de vaccination 17/06/21

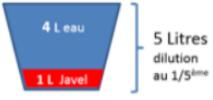
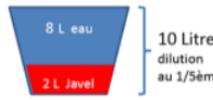
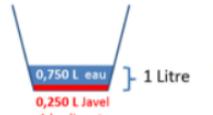
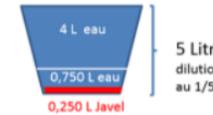


¹ Personnes : ayant reçu une transplantation d'organe ou de cellules souches hématopoïétiques ; sous chimiothérapie lymphopénisante ; traitées par des médicaments immunosuppresseurs forts, comme les antimétabolites (cellcept, myfortic, mycophénolate mofétil, imurel, azathioprine) et les AntiCD20 (rituximab : Mabthera, Rixathon, Truxima) LLC et aux personnes atteintes de certains types de lymphomes traités par anti-CD20. ; dialysées chroniques après avis de leur médecin traitant qui décidera de la nécessité des examens adaptés; au cas par cas, les personnes sous immunosuppresseurs ne relevant pas des catégories susmentionnées ou porteuses d'un déficit immunitaire primitif.

Hygiène des locaux et des surfaces des centres de vaccination

Consignes de nettoyage, désinfection et aération des centres de vaccination

- Ne pas utiliser ni aspirateur ni balayage à sec, générateurs d'aérosols pour le nettoyage des sols
- Procéder régulièrement à un bionettoyage des surfaces et des sols (avec une attention particulière sur les surfaces en contact direct avec le public : poignées de porte, meubles, chasse d'eau, lavabo, etc.) en respectant les éléments suivants
- **En cas d'utilisation d'eau de Javel :**
 - Nettoyer les sols et surfaces avec un bandeau de lavage à usage unique (UU) imprégné d'un produit détergent ;
 - Puis rincer à l'eau du réseau avec un autre bandeau de lavage à UU et laisser sécher ;
 - Puis désinfecter les sols et surfaces à l'eau de javel diluée à 0,5% de chlore actif (1 litre de Javel à 2,6% + 4 l d'eau froide), avec un bandeau de lavage à UU différent des deux précédents.

PRODUIT	DILUTION → l'eau de Javel se dilue dans l'eau froide	
 1 bidon de 1 ou 2 litres Eau de Javel à 2,6 %	 Bidon de 1 litre à 2,6 %	OU  Bidon de 2 litres à 2,6 %
 1 berlingot de 0,250 litre Eau de Javel à 9,6 %	 1 Litre NOUVELLE dilution	 5 Litres dilution au 1/5ème



En cas de disponibilité d'un produit détergent/désinfectant à la norme EN 14 476, respecter les recommandations du fabricant.

- Pour les zones dédiées à la réalisation des vaccinations, une désinfection de l'environnement de la zone de prélèvement à l'aide de lingettes respectant la norme virucide EN 14 476 doit être réalisée après chaque dépistage (notamment les sièges sur lesquels seront assis les personnes bénéficiant de la vaccination).
- Veiller à aérer largement et régulièrement l'ensemble des locaux

[https://Avis SF2H Prise en charge linge et locaux 2019 nCoV \(07/02/2020\)](https://Avis SF2H Prise en charge linge et locaux 2019 nCoV (07/02/2020))

[Avis SF2H-prévention du risque infectieux dans le contexte de la pandémie COVID-19 lors d'un acte de vaccination-6 12 20](#)

Il est conseillé de désigner un référent ou un coordinateur pour les centres de vaccination, responsable de la mise en œuvre et du respect des règles d'hygiène et de la bonne application des consignes de tri des déchets produits.
 Les compétences infirmières sont une plus-value pour cette fonction.



Consignes de tri, de stockage et d'élimination des déchets du centre de vaccination (responsabilité du chef de centre)

Deux types de déchets :

- déchets assimilés aux ordures ménagères (DAOM)
- déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) :
tri, conditionnement entreposage sont établis réglementairement

Local de collecte :

Le centre de vaccination doit disposer d'un local de collecte pour les déchets (ou à défaut d'une zone de stockage dédiée) :

- aisément lavable, correctement ventilé et éclairé
- situé à l'écart du circuit patient
- d'accès restreint au personnel en charge de la gestion des déchets et de l'entretien des locaux
- Avec une distinction claire entre les contenants DASRI et déchets assimilables aux ordures ménagères
- Le personnel de collecte de déchets doit pouvoir accéder à ce local sans croiser le circuit patient. A défaut, les containers et cartons DASRI doivent être sortis au moment de la collecte

La zone DASRI est :

- identifiée (cf. affiche ci-jointe),
- de préférence équipée d'un point d'eau pour le lavage des mains ou a minima de solution hydro-alcoolique
- située à l'écart de toute source de chaleur et des nuisibles

Documents:

[AFFICHE LOCAL DASRI](#)

[AFFICHE TRI DAS et DASRI-DGS-janv 21](#)

[MINSANTE-15 01 21-GESTION DES DECHETS D'ACTIVITES DE SOINS \(DAS\) ET AUTREGESTION DES DECHETS PENDANT L'EPIDEMIE DE COVID- 19 \[ACTUALISE SUR LES DASRI LIES A LA VACCINATION\]](#)



Circuit administratif des DASRI produits en centre de vaccination.

Trois organisations possibles:

- **Lorsque ce centre est adossé à un établissement de santé**, les DASRI liés à la vaccination rejoignent la filière de l'établissement de santé (c'est le cas de la majorité des centres de vaccination de la région) : le chef de centre devra vérifier l'existence d'une convention entre son centre de vaccination et l'établissement de santé portant sur le regroupement des DASRI. Il devra également s'assurer des modalités de fournitures en emballages DASRI (collecteur OPCT, fût et carton) via son établissement de santé de rattachement.
- **Lorsque ce centre est adossé à une MSP ou une CPTS**, les DASRI liés à la vaccination rejoignent la filière de la MSP. Il devra également s'assurer des modalités de fournitures en emballages DASRI (collecteur OPCT, fût et carton) via sa MSP ou sa CPTS.
- Dans les autres cas, une filière DASRI doit être mise en place à la charge de l'entité à l'initiative du centre (collectivité locale). Le chef de centre devra s'assurer de l'établissement d'une convention portant sur la collecte, le transport et l'élimination des DASRI. Il aura en charge la conservation des bordereaux de suivi des DASRI

Tri des déchets produits dans les centres de vaccination contre la COVID 19

Élimination via la filière des ordures ménagères	Élimination via la filière DASRI	
<p>Masques, gants, surblouses, charlottes, compresses et pansements</p>	<p>Aiguilles, seringues, flacons de vaccins vides</p>	<p>Flacons de vaccins non utilisés ou entamés</p>
 <p>Les déchets sont placés dans un sac opaque à liens coulissants certifié NF EN 13592.</p>  <p>Quand le sac est plein, il est fermé dans un 2ème sac identique et fermé.</p>  <p>Les déchets sont stockés pendant 24H dans le local déchets.</p>  <p>Le sac est ensuite placé dans un bac à ordures ménagères pour élimination.</p>	<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div data-bbox="772 485 1255 971"> <p>Collecteurs pour DASRI perforants</p>  <p>Remplissage des emballages dans le respect des consignes de sécurité du fabricant.</p>  <p>Les collecteurs à perforants pleins et définitivement fermés sont placés dans des cartons DASRI</p> </div> <div data-bbox="1255 485 1916 971"> <p>Fûts DASRI</p>  </div> </div> <div style="background-color: #008000; color: white; text-align: center; padding: 5px; font-weight: bold; font-size: 1.2em;">LOCAL DÉCHETS</div> <p>Stockage des cartons et fûts pleins et définitivement fermés avant enlèvement dans le respect des délais d'entreposage en vigueur.</p>	

[AFFICHE TRI DAS et DASRI-DGS-janv 21](#)

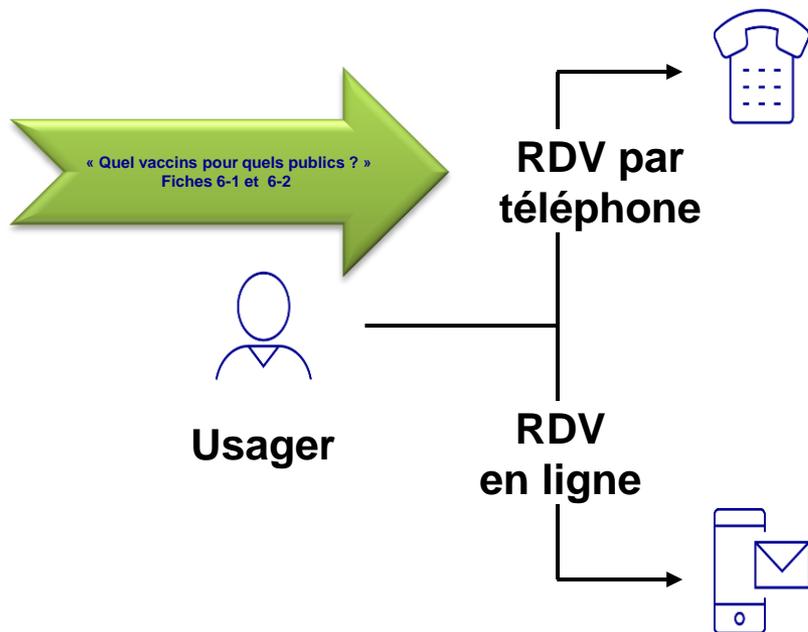


Il est aussi toléré de placer les flacons vides et les seringues non serties directement dans les cartons ou les fûts DASRI

COVID-19 : Où se faire vacciner ? Comment prendre rendez-vous ?

Les numéros des centres de vaccination avec prise de rendez-vous sont disponibles sur les sites :

- Santé.fr
- <https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/covid-19-ou-se-faire-vacciner>



Une plateforme nationale pour renvoyer vers les plateformes téléphoniques locales ou les centres de vaccination n° **Vert 0800 009 110** - 6h00 à 22h00

Chaque centre est équipé de prise de RDV en ligne

➤ Dès la 1^{ère} injection **retenir le RDV pour la 2^{ème} injection**

Comment se déroule la vaccination ?

2 injections à 42 j d'écart (+/- 48h) Pfizer/ Moderna * - 12 semaines Vaxzevria (AstraZeneca)

Annonces gouvernementale du 02/06/21: Pour les vaccins Pfizer et Moderna, exclusivement durant la période estivale.
Les 2ndes injections pourront avoir lieu entre J+21 et J+49 de la 1^{ère} injection, soit entre 3 et 7 semaines après la 1^{ère} injection



Personne volontaire



Eligible à la vaccination
Cf. fiches « Quels vaccins pour quels publics ? »

Lors de la venue **en vue de la seconde injection**, l'usager doit **présenter l'attestation de vaccination** remise lors de la première injection afin de confirmer le type de vaccin à administrer. **A défaut, le système d'information doit être consulté.**

Vérification et signature
du questionnaire de santé
par le médecin

Vaccination par le
personnel soignant

Remise de
l'attestation de vaccination.
Le nom du vaccin à administrer doit être facilement lisible pour être aisément connu de tous incluant l'usager.

Saisie dans
Vaccin Covid

Surveillance de
15-30 minutes

5-2

Accueil du patient par un infirmier,
questionnaire de santé, recherche de critères
nécessitant une réorientation vers le médecin



Questionnaire

Documents

Questionnaire vaccination en
pharmacie - Multilingues
Téléchargement (4,1 Mo)

[Questionnaires multi langues](#)

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

QUESTIONNAIRE VACCINATION CONTRE LA COVID-19

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Numéro de sécurité sociale :

Avez-vous eu un test (PCR ou antigénique) positif au cours des
trois derniers mois ? Oui Non

Avez-vous de la fièvre aujourd'hui ? Oui Non

Avez-vous reçu un vaccin au cours des deux derniers
semaines ?
Si oui lequel ? Oui Non

Avez-vous des antécédents d'allergie ou d'hypersensibilité à
certaines substances ou avec d'autres vaccins ? Oui Non

Présentez-vous des troubles de la coagulation
(en particulier une baisse des plaquettes ou traitement
anticoagulant) ? Oui Non

Êtes-vous enceinte ? Oui Non

Allez-vous ? Oui Non

Réservé au médecin
Date :
Signature du médecin :

Version du 08 Janvier 2021

QUESTIONNAIRE VACCINATION CONTRE LA COVID-19

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Numéro de sécurité sociale :

Avez-vous eu un test (PCR ou antigénique) positif au cours des trois derniers mois ? Oui Non

Avez-vous de la fièvre aujourd'hui ? Oui Non

Avez-vous reçu un vaccin au cours des deux dernières semaines ?
Si oui lequel :

Oui Non

Avez-vous des antécédents d'allergie ou d'hypersensibilité à certaines substances ou avec d'autres vaccins ? Oui Non

Présentez-vous des troubles de la coagulation (en particulier une baisse des plaquettes ou traitement anticoagulant) ? Oui Non

Êtes-vous enceinte ? Oui Non

Allaitez-vous ? Oui Non

Dans les jours et semaines qui suivent votre vaccination, vous pourrez, si nécessaire, signaler un effet indésirable. Cela ne prend qu'une dizaine de minutes sur le Portail de signalement des événements sanitaires indésirables : www.signalement-social-sante.gouv.fr. Vous pouvez aussi en parler à votre médecin.

Les données d'identité recueillies via ce questionnaire seront intégrées dans le traitement de données à caractère personnel « Si Vaccin Covid » mis en œuvre conjointement par le Ministère des Solidarités et de la Santé et la Caisse nationale d'assurance maladie et uniquement pour l'organisation, le suivi et le pilotage des campagnes vaccinales contre la Covid-19. Pour plus d'informations sur ce traitement et l'exercice de vos droits, nous vous invitons à consulter les affichettes d'information à disposition dans votre centre. Le questionnaire papier sera conservé pendant une durée de trois mois après la date de votre rendez-vous.



Réservé au médecin

Date :/...../.....

Signature du médecin :

Version du 20 avril 2021

PARCOURS VACCINAL SIMPLIFIÉ DANS LES CENTRES DE VACCINATION

Dans l'objectif d'assurer une forte capacité des centres de vaccination, le parcours vaccinal doit être simplifié au maximum, tout en garantissant bien sûr la qualité et la sécurité de la vaccination.

Dans cette perspective, il est recommandé de privilégier un parcours vaccinal simplifié suivant les directives suivantes :

- accueil de la personne à vacciner par un infirmier qui remplit ou aide la personne à remplir le questionnaire de santé (un modèle validé par la Spif vous est proposé à titre d'exemple - voir page suivante), établi sur le fondement de la réponse rapide HAS¹¹ et des éléments existant sur le site www.vaccination-info-service.fr, pour le recueil des principales informations.
- vérification des questionnaires de santé par un médecin qui vérifie l'aptitude à la vaccination et appose sa signature sur le document faisant ainsi office de prescription.
- le médecin effectue une consultation médicale avec le candidat à la vaccination uniquement en cas de doute lié au remplissage du questionnaire.
- vaccination par un infirmier.
- saisie dans le téléservice de l'Assurance Maladie « Vaccin covid »¹².

Parcours vaccinal simplifié en centre de vaccination**Questionnaires multi langues****Documents**

 Questionnaire vaccination en pharmacie - Multilingues
Téléchargement (4.1 Mo)

Mon âge	Ma situation	Janssen ou AstraZeneca	Moderna	Pfizer-BioNTech
0 à 11 ans inclus		→ Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner		
12 à 17 ans inclus	Quelle que soit ma situation			✓ • Centre de vaccination • Mon lieu de soin
18 à 54 ans inclus	Quelle que soit ma situation		✓ • Mon lieu de soin • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail • Pharmacie • Centre de vaccination (2 ^e dose uniquement)	✓ • Centre de vaccination • Mon lieu de soin
55 ans et plus	Quelle que soit ma situation	✓ • Mon lieu de soin • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • A domicile	✓ • Mon lieu de soin • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail • Pharmacie • Centre de vaccination (2 ^e dose uniquement)	✓ • Centre de vaccination • Mon lieu de soin

N.B. :

- Les personnes ayant déjà eu la Covid-19 ne reçoivent qu'une seule injection, sur la base d'un justificatif (test PCR ou résultat de sérologie positif de plus de 2 mois).
- La vaccination des femmes enceintes est recommandée à partir du 2^e trimestre.

Pour connaître la liste des situations particulières et toutes les modalités de vaccination, rendez-vous sur :

www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19



version : mardi 15 juin 2021

AUTORISATION PARENTALE DANS LE CADRE DE LA VACCINATION CONTRE LA COVID-19

Je soussigné(e),
Parent 1 : _____
Parent 2 : _____
certifiant agir en qualité de parent exerçant l'autorité parentale / tuteur légal¹
autorise le Centre de Vaccination de _____
à vacciner mon enfant contre la Covid-19 :

Nom : _____
Prénom : _____
Date de naissance : _____

À compléter, si un seul des deux parents est présent au moment de la vaccination* :

Je déclare sur l'honneur que Monsieur, Madame _____, en qualité de parent co-titulaire de l'autorité parentale, a donné son autorisation à la vaccination contre la covid-19 de l'enfant ci-dessus désigné

Fait à _____
Le _____

Signature(s) parent(s)

VACCINATION ANTI-COVID

Version du 03/02/21

¹ Veillez rayer les mentions inutiles.
* La vaccination des mineurs nécessite l'autorisation des deux titulaires de l'autorité parentale. Ainsi, en présence d'un seul parent au moment de la vaccination, ce dernier s'engage sur l'honneur à ce que le parent cotitulaire de l'autorité parentale ait donné son autorisation. Toute déclaration ou information qui s'avérerait erronée ultérieurement, engage sa seule responsabilité.
Cependant, pour les mineurs de 16 ans et plus souffrant d'une pathologie à très haut risque de forme grave de Covid-19, la vaccination recommandée, dont le bénéfice risque individuel pour le jeune est évaluée favorablement par un professionnel de santé, peut être considérée comme un acte usuel de l'autorité parentale, et donc relever de l'autorisation d'un seul des deux titulaires de l'autorité parentale.



**Ouverture de la vaccination à tous les enfants
de 12 ans et plus depuis le 15 juin 2021 (Pfizer)
Autorisation parentale requise et recueil du consentement**

https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/fiche_-_autorisation_parentale_vaccin_covid-19.pdf



<https://solidarites-sante.gouv.fr/grands-dossiers/vaccin-covid-19/publics-prioritaires-vaccin-covid-19>

<https://solidarites-sante.gouv.fr/grands-dossiers/vaccin-covid-19/je-suis-un-professionnel-de-sante-du-medico-social-et-du-social/article/supports-d-information-pour-les-publics-et-les-professionnels-concernes-par-la>



La vaccination POUR LES PROFESSIONNELS

* Liste des professionnels sur solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19



**Je suis un
professionnel :**

- De santé*
- Du médico-social*
- Sapeur-pompier
- Vétérinaire
- Professionnel particulièrement exposé*

	Mon âge	Avec quels vaccins ?		
DE 18 À 54 ANS INCLUS		Moderna ✓ <ul style="list-style-type: none"> • Mon établissement • Centre de vaccination • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail • Pharmacie 	Pfizer-BioNTech ✓ <ul style="list-style-type: none"> • Mon établissement • Centre de vaccination 	
55 ANS ET PLUS		Janssen ou AstraZeneca ✓ <ul style="list-style-type: none"> • Mon établissement • Centre de vaccination • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme <small>(sauf si une 1^{ère} injection a été réalisée avec le vaccin Pfizer-BioNTech ou Moderna)</small>	Moderna ✓ <ul style="list-style-type: none"> • Mon établissement • Centre de vaccination • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail • Pharmacie 	Pfizer-BioNTech ✓ <ul style="list-style-type: none"> • Mon établissement • Centre de vaccination



<https://solidarites-sante.gouv.fr/grands-ossiers/vaccin-covid-19/publics-prioritaires-vaccin-covid-19>

Pour connaître la liste des situations particulières et toutes les modalités de vaccination, rendez-vous sur : www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19



version : lundi 24 mai 2021



Conduite à tenir en cas d'accident avec exposition au sang

Qu'est-ce qu'un AES ?

Tout contact avec :

- > du sang
- > un liquide biologique contenant du sang
- > un liquide biologique non visiblement souillé de sang mais considéré comme potentiellement contaminant tel que liquide céphalo-rachidien, liquide pleural, sécrétions génitales...

lors :

- > d'une piqûre ou d'une coupure avec un objet contaminé (seringue, scalpel...)
- > d'un contact sur peau lésée
- > d'une projection sur une muqueuse (œil, bouche, nez)

1 En urgence : premiers soins à faire

■ Si piqûre, coupure, ou contact sur peau lésée

- Ne pas faire saigner.
- Nettoyer immédiatement la zone cutanée à l'eau et au savon puis rincer.
- Désinfecter pendant au moins 5 minutes avec l'un des désinfectants suivants :
 - Dakin[®],
 - eau de Javel à 2,6 % de chlore actif diluée au 1/5^e,
 - ou à défaut : - polyvidone iodée en solution dermatique,
 - alcool à 70^e.

■ Si projection sur muqueuses

- Rincer abondamment au moins 5 minutes, au sérum physiologique ou à l'eau.

2 Dans l'heure : prendre un avis médical

- Pour évaluer le risque infectieux (notamment VIH, VHB et VHC) en fonction du :
 - statut sérologique de la personne source avec son accord (notamment vis-à-vis du VIH par test rapide),
 - type d'exposition,
 - immunité de la personne exposée (hépatite B).
- Pour mettre en route si besoin un traitement post-exposition le plus tôt possible et au mieux dans les 4 heures pour une efficacité optimale.

Numéro à contacter en urgence

3 Dans les 24 heures

- Informer votre hiérarchie.
- Déclarer l'accident du travail.
- Suivre les recommandations du médecin pour votre suivi clinique et sérologique.
- Informer votre médecin du travail notamment pour effectuer l'analyse des causes de l'accident afin d'éviter qu'il ne se reproduise.

Coordonnées du médecin du travail

Accident avec Exposition au Sang - INRS



Anaphylaxie

Conduite à tenir en cas d'anaphylaxie



Prise en charge initiale de l'anaphylaxie par le vaccinateur
(adapté des Recommandations 2016 de la Société Française de Médecine d'Urgence)

Administration du vaccin
15 minutes d'observation systématique

Apparition brutale d'un **urticaire** ET
d'une **atteinte respiratoire** (dyspnée, bronchospasme, hypoxémie)
ou d'une **atteinte hémodynamique** (hypotension artérielle, syncope, hypotonie, incontinence)

Appeler le 15

Position adaptée: respecter la position de confort du patient
Si dyspnée prépondérante : **position demi-assise**
Si malaise mais conscient : **décubitus dorsal avec jambes surélevées**
Si trouble de conscience : **position latérale de sécurité**

Adrénaline intra-musculaire **0,01 mg/kg** sans dépasser **0,5 mg**
Face latéro-externe du tiers moyen de la cuisse

Tout patient présentant une anaphylaxie doit être hospitalisé pour surveillance, même en cas de régression rapide des symptômes

VACCINS CONTRE LA COVID-19



POURQUOI ET COMMENT DÉCLARER LES EFFETS INDÉSIRABLES

**Votre patient(e)
a été vacciné(e)
contre la COVID-19
et vous signale
des symptômes
susceptibles d'être liés
à la vaccination**

La plupart des effets indésirables rapportés durant les essais cliniques sont des effets indésirables d'intensité légère à modérée disparaissant spontanément en quelques jours. Ils sont communs aux autres types de vaccinations : douleurs au site d'injection, céphalées, fatigue, myalgies, frissons, arthralgies, fièvre d'intensité légère à modérée.

D'autres effets d'intensité plus sévère (des réactions d'hypersensibilité par exemple) ont été rapportés et nécessitent une prise en charge médicale.

Comme lors de la mise à disposition de tout médicament, certains effets indésirables peuvent être inattendus, car non mentionnés dans le Résumé des Caractéristiques du Produit (RCP).

**Pourquoi déclarer les
effets indésirables
graves ou inattendus ?**

Les effets indésirables graves et/ou inattendus doivent être déclarés **immédiatement** au Centre régional de pharmacovigilance (CRPV) dont vous dépendez afin de faire remonter le plus tôt possible des signaux et alerter les autorités de santé.

En déclarant les effets indésirables qui ne sont pas encore connus^[1] :

- » vous contribuez à renforcer les connaissances sur les effets indésirables du vaccin ;
- » vous permettez aux autorités de santé de prendre au plus tôt les mesures de réduction du risque nécessaires.

[1] Pour rappel, les médecins, chirurgiens-dentistes, sages-femmes et pharmaciens ont l'obligation de signaler tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament ou produit de santé.



- [Guide professionnels déclaration EI ANSM](#)
- **Effets indésirables liés aux vaccins autorisés contre la COVID-19 : ce qu'il faut savoir**
<https://ansm.sante.fr/dossiers-thematiques/covid-19-vaccins/effets-indesirables-lies-aux-vaccins-autorises-contre-la-covid-19-ce-qui-faut-savoir>
- **Une pharmacovigilance renforcée** pour la surveillance du risque d'effets indésirables :
<https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/covid-19-sigalements-et-pharmacovigilance>

3 moyens pour les déclarer



En prenant contact directement par mail ou par téléphone avec le CRPV dont vous dépendez.



Depuis votre **téleservice Vaccin COVID** qui vous redirige sur le **portail de signalement**. Certains champs du formulaire de signalement seront déjà pré-remplis avec les informations du patient et du vaccin.



Sur le portail de signalement

Une page vous est dédiée, celle destinée aux "professionnels de santé" sous la rubrique **Pharmacovigilance (dont vaccin contre la Covid-19)**. Vous serez guidé(e) étape par étape pour compléter le formulaire.

Comment remplir le formulaire ?

Lors de la déclaration de la personne vaccinée, nous vous demandons :

- d'avoir à disposition le **certificat de vaccination** mentionnant le nom du vaccin, le numéro de lot, la date de vaccination, 1^{re} dose ou 2^e dose, la voie d'administration, le site d'injection ;
- de préciser les **maladies chroniques /comorbidités/facteurs de risques** éventuels exposant à une forme grave de la COVID-19 ;
- de décrire précisément les **symptômes présentés** (date de début, date de fin ou en cours) ;
- de signaler **si une hospitalisation a fait suite à la vaccination** en joignant si possible le compte rendu.

Que se passe-t-il avec votre signalement ?

Votre signalement est **pris en charge par un professionnel de santé (médecin ou pharmacien) du CRPV dont vous dépendez**, qui pourra être amené à vous recontacter si nécessaire pour obtenir des informations complémentaires dans le respect du secret médical.

Tous les signalements sont analysés par le CRPV, puis enregistrés dans la base nationale de Pharmacovigilance gérée par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM). Une **analyse des signalements est réalisée au niveau national mais également au niveau européen** avec les autres Etats-membres.

Elle peut mettre en évidence un nouveau risque ou un nouveau signal. Selon sa gravité, son caractère inhabituel, sa fréquence, les mesures déjà existantes notamment, les autorités de santé prendront les mesures nécessaires pour réduire ce risque (par exemple l'ajout de précautions d'emploi, de contre-indications ou la mention du nouvel effet dans la notice patient) ou le surveilleront de façon plus serrée.

Qu'en est-il des données personnelles ?

Tous les renseignements fournis sont **traités dans le respect de la confidentialité des données** à caractère personnel, du secret médical et professionnel. Les données personnelles sont protégées selon la législation en vigueur (Hébergement de données de santé et transmission sécurisés).



Retrouvez sur le site de l'ANSM toutes les informations relatives à la surveillance des vaccins contre la COVID-19.



VACCINATION CONTRE LA COVID-19 DÉCLARATION DES EFFETS INDÉSIRABLES

À l'attention
des professionnels
de santé

SURVEILLANCE POST-VACCINATION



En raison du risque de réaction anaphylactique : les personnes recevant le vaccin doivent être surveillées attentivement pendant **au moins 15 minutes** après l'injection.

INFORMER DES EFFETS INDÉSIRABLES



Sensibilisez les personnes vaccinées aux effets indésirables qu'elles pourraient ressentir : la majorité d'entre eux seront d'intensité légère à modérée et même s'ils peuvent être gênants, ils disparaîtront spontanément en quelques jours.

Ces effets indésirables sont connus et attendus.

Certains effets indésirables peuvent être graves et/ou inattendus car :

- entraînant une hospitalisation, une mise en jeu du pronostic vital ou un décès
- plus sévères ou d'une durée plus longue qu'attendu
- non mentionnés dans l'information du produit.



Les personnes vaccinées doivent se rapprocher d'un professionnel de santé. Ces effets indésirables doivent être déclarés afin qu'ils soient détectés au plus tôt et que les autorités de santé puissent prendre les mesures nécessaires à la réduction des risques.



COMMENT DÉCLARER LES EFFETS INDÉSIRABLES GRAVES ET/OU INATTENDUS ?

Contactez votre **Centre régional de pharmacovigilance**

ou connectez-vous à votre espace PRO sur signalement.social-sante.gouv.fr

Si vous disposez d'un numéro RPPS, connectez-vous au **téléservice Vaccin Covid** : le formulaire de signalement est pré-rempli.

Dans tous les cas :

- munissez-vous du compte rendu de vaccination
- précisez les maladies chroniques, comorbidités, facteurs de risques éventuels
- décrivez précisément les symptômes présentés
- signalez si une hospitalisation a fait suite à la vaccination.

Pour toutes les informations relatives au suivi des effets indésirables, rendez-vous sur ansm.sante.fr : dossiers thématiques COVID-19-Vaccins.

Suivez-nous sur [in](https://www.instagram.com/ansm) [f](https://www.facebook.com/ansm) [@ansm](https://twitter.com/ansm)

ansm
Agence nationale de sécurité du médicament
et des produits de santé

[ANSM-Affiche-professionnels-Effets indésirables](#)



VACCINATION CONTRE LA COVID-19 COMMENT DÉCLARER LES EFFETS INDÉSIRABLES ?

À l'attention
des personnes
vaccinées

POUR TOUT SAVOIR SUR VOTRE VACCIN, RENDEZ-VOUS SUR [ANSM.FR](https://ansm.fr), DOSSIERS THÉMATIQUES "COVID-19- VACCINS" :

- fiches complètes sur chaque vaccin
- informations relatives à leur suivi
- guide d'aide à la déclaration des effets indésirables.



douleur, réaction cutanée (rougeur), gonflement au point d'injection

maux de tête

fatigue, fièvre, frissons

douleurs musculaires ou articulaires

troubles digestifs

apparition de ganglions

réaction allergique (urticaire, gonflement au visage...)

Vous pouvez ressentir des effets indésirables de type :

Ces effets ne sont pas graves dans la très grande majorité des cas, même s'ils peuvent être gênants. Ils disparaissent spontanément en quelques jours.

Ils sont connus et attendus et, pour certains, communs à toute vaccination.

être particulièrement intenses

durer longtemps

être graves car entraînant une hospitalisation

être non connus car n'ayant pas été observés ni recensés

Certains effets indésirables peuvent parfois :

Qu'ils surviennent juste après la vaccination ou tardivement, ces effets doivent être déclarés afin d'alerter les autorités de santé qui prendront si besoin les mesures nécessaires à la réduction des risques.

Rapprochez-vous d'un professionnel de santé pour être pris(e) en charge si nécessaire.



POUR DÉCLARER VOS EFFETS INDÉSIRABLES GRAVES ET/OU INATTENDUS

Rendez-vous sur le portail du ministère chargé de la Santé : signalement.social-sante.gouv.fr ou rapprochez-vous d'un professionnel de santé.



Suivez-nous sur [in](https://www.instagram.com/ansm) [f](https://www.facebook.com/ansm) [@ansm](https://twitter.com/ansm)

ansm
Agence nationale de sécurité du médicament
et des produits de santé

[ANSM - Affiche-patients - Effets Indésirables](#)



EFFETS INDÉSIRABLES DU VACCIN COMIRNATY DE PFIZER/BIONTECH



CE QU'IL FAUT SAVOIR



En raison du risque de réaction anaphylactique dont la manifestation la plus sévère est le choc anaphylactique, les personnes recevant le vaccin doivent être surveillées attentivement pendant au moins 15 minutes après la vaccination.

Les professionnels de santé doivent connaître les modalités de prise en charge d'un choc anaphylactique en attendant le SMUR ou le réanimateur.

Comme après toute vaccination, la personne ayant reçu le vaccin peut ressentir des effets indésirables. Dans le cadre des essais cliniques, plusieurs effets indésirables ont été recensés à différentes fréquences :

FRÉQUENCE DES EFFETS INDÉSIRABLES IDENTIFIÉS	TYPE D'EFFET INDÉSIRABLE IDENTIFIÉ
<p>Très fréquents (≥ 1/10)</p> <p>Généralement d'intensité légère à modérée et disparaissant quelques jours après la vaccination.</p> <p>A noter que la fréquence des réactions systémiques, et particulièrement de la fièvre, de la fatigue et des maux de tête, est plus importante lors de l'administration de la 2^e dose par rapport à la 1^{re} dose.</p>	<p>Réaction locale : réaction au site d'injection (douleur, gonflement au site d'injection)</p> <p>Réactions systémiques : - fatigue - céphalées - myalgies - frissons - arthralgies - fièvre</p>
<p>Fréquents (≥ 1/100 à < 1/10)</p> <p>Intensité légère à modérée survenus quelques jours après la vaccination</p>	<p>Réaction locale : réaction au site d'injection (rougeur)</p> <p>Réaction systémique : nausées</p>
<p>Peu fréquents (≥ 1/1 000 à < 1/100)</p> <p>Survenus quelques jours après la vaccination</p>	<p>- Douleur aux extrémités - Lymphadénopathie - Insomnies - Malaise - Prurit au site d'injection</p>
<p>Réactions rares (≥ 1/10 000 à < 1/1 000)</p>	<p>Quatre cas de paralysie faciale (paralysie de Bell) sur 22 000 personnes vaccinées dans les essais cliniques ont été rapportés dans les jours qui ont suivi la vaccination (de 3 à 48 jours). Dans la majorité des cas, la paralysie a disparu au bout d'une semaine spontanément ou sous traitement approprié.</p>
<p>Autres effets indésirables rapportés</p>	<p>Des réactions d'hypersensibilité et des réactions anaphylactiques ont été rapportées avec une fréquence indéterminée (ne peut être estimée sur la base des données disponibles).</p>

Comment prendre en charge les effets indésirables les plus fréquents ?

En cas de fièvre et/ou de douleurs, nous conseillons de privilégier l'utilisation du paracétamol à la dose la plus faible et le moins longtemps possible.

Paracétamol :

- > 10 kg et ≤ 33 kg : 15mg/kg/prise et 60mg/kg/Jour maximum, sans dépasser 2g/Jour
- > 33 kg et ≤ 50 kg : 15mg/kg/prise et 60mg/kg/Jour maximum, sans dépasser 3g/Jour
- > 50 kg avec facteurs de risque additionnels d'hépatotoxicité : 1g par prise sans dépasser 3g/Jour
- > 50 kg sans facteurs de risque additionnels d'hépatotoxicité : 1g par prise sans dépasser 4g/Jour

Que faire en cas de choc anaphylactique ?

Appelez le SAMU (en composant le 15) ou le service de réanimation de l'établissement de santé.

Dans l'attente des secours, la position du patient doit être adaptée à son état :

- si dyspnée prépondérante : **position demi-assise** ;
- si malaise mais conscient : **décubitus dorsal avec jambes surélevées** ;
- si trouble de conscience : **position latérale de sécurité**.

Le **traitement immédiat** doit inclure un traitement précoce avec de l'**adrénaline intramusculaire** : 0,01 mg/kg de poids avec un maximum de 0,5 mg d'adrénaline, à injecter dans le **tiers moyen de la cuisse**, au niveau de la face antérolatérale. Le patient doit être laissé dans la position adaptée à son état jusqu'à l'arrivée des secours.

Pour aller plus loin, se référer au protocole de prise en charge du choc anaphylactique dans le cadre d'une vaccination.

Pour déclarer tout effet indésirable suspecté d'être en lien avec la vaccination, contactez directement le Centre régional de pharmacovigilance dont vous dépendez ou connectez-vous sur le portail de signalement : <https://signalement.social-sante.gouv.fr/> Privilégiez la déclaration des effets graves et/ou inattendus.



Retrouvez sur le site de l'ANSM toutes les informations relatives à la surveillance des vaccins contre la COVID-19.

Suivez-nous sur  @ansm  ansm.sante.fr

MARS 2021



en charge les effets indésirables les plus fréquents ?

- du paracétamol à la dose la plus faible et le moins longtemps possible.
- Paracétamol :
- > 10 kg et ≤ 33 kg : 15mg/kg/prise et 60mg/kg/jour maximum, sans dépasser 2g/jour
 - > 33 kg et ≤ 50 kg : 15mg/kg/prise et 60mg/kg/jour maximum, sans dépasser 3g/jour
 - > 50 kg avec facteurs de risque additionnels d'hépatotoxicité : 1g par prise sans dépasser 3g/jour
 - > 50 kg sans facteurs de risque additionnels d'hépatotoxicité : 1g par prise sans dépasser 4g/jour



EFFETS INDÉSIRABLES DU VACCIN MODERNA : CE QU'IL FAUT SAVOIR



En raison du risque de réaction anaphylactique dont la manifestation la plus sévère est le choc anaphylactique, les personnes recevant le vaccin doivent être surveillées attentivement pendant au moins 15 minutes après la vaccination.

Les professionnels de santé doivent connaître les modalités de prise en charge d'un choc anaphylactique en attendant le SMUR ou le réanimateur.

Comme après toute vaccination, la personne ayant reçu le vaccin peut ressentir des effets indésirables. Dans le cadre des essais cliniques, plusieurs effets indésirables ont été recensés à différentes fréquences :

FRÉQUENCE DES EFFETS INDÉSIRABLES IDENTIFIÉS	TYPE D'EFFET INDÉSIRABLE IDENTIFIÉ
<p>Très fréquents (≥ 1/10)</p> <p>Généralement d'intensité légère ou modérée et disparaissant en quelques jours après la vaccination</p> <p><i>A noter qu'à l'exception des lymphadénopathies, la fréquence des réactions systémiques très fréquemment rapportées est plus importante lors de l'administration de la 2^e dose par rapport à la 1^{re} dose.</i></p>	<p>Réaction locale : réaction au site d'injection (douleur, gonflement au site d'injection)</p> <p>Réactions systémiques : - fatigue - céphalées - lymphadénopathie - nausées / vomissements - myalgies - frissons - arthralgies - fièvre</p>
<p>Fréquents (≥ 1/100 à < 1/10)</p> <p>D'intensité légère à modérée, survenus quelques jours après la vaccination</p>	<p>Réaction locale : réaction au site d'injection (érythème, urticaire, rash) Éruption cutanée</p>
<p>Peu fréquents (≥ 1/1 000 à < 1/100)</p> <p>Survenus quelques jours après la vaccination</p>	<p>Prurit au site d'injection</p>
<p>Réactions rares (≥ 1/10 000 à < 1/1 000)</p>	<p>Trois cas de paralysie faciale périphérique aiguë (paralysie de Bell) sur 15 185 personnes vaccinées dans les essais cliniques ont été rapportés dans les jours qui ont suivis la vaccination (de 22 à 32 jours après la 2^e dose).</p>
<p>Autres effets indésirables rapportés</p>	<p>Des réactions d'hypersensibilité et des réactions anaphylactiques ont été rapportées avec une fréquence indéterminée (ne peut être estimée sur la base des données disponibles).</p>

Que faire en cas de choc anaphylactique ?

Appelez le SAMU (en composant le 15) ou le service de réanimation de l'établissement de santé.

Dans l'attente des secours, la position du patient doit être adaptée à son état :

- si dyspnée prépondérante : **position demi-assise** ;
- si malaise mais conscient : **décubitus dorsal avec jambes surélevées** ;
- si trouble de conscience : **position latérale de sécurité**.

Le **traitement immédiat** doit inclure un traitement précoce avec de l'**adrénaline intramusculaire** : 0,01 mg/kg de poids avec un maximum de 0,5 mg d'adrénaline, à injecter dans le **tiers moyen de la cuisse**, au niveau de la face antérolatérale. Le patient doit être laissé en position adaptée à son état jusqu'à l'arrivée des secours.

Pour aller plus loin, se référer au protocole de prise en charge du choc anaphylactique dans le cadre d'une vaccination.

Pour déclarer tout effet indésirable suspecté d'être en lien avec la vaccination, contactez directement le centre régional de pharmacovigilance dont vous dépendez ou connectez-vous sur le portail de signalement : <https://signalement.social-sante.gouv.fr/> Privilégiez la déclaration des effets graves et/ou inattendus.



Retrouvez sur le site de l'ANSM toutes les informations relatives à la surveillance des vaccins contre la COVID-19.



EFFETS INDÉSIRABLES DU VACCIN VAXZEVRIA (ASTRAZENECA) CE QU'IL FAUT SAVOIR



En raison du risque de réaction anaphylactique dont la manifestation la plus sévère est le choc anaphylactique, **les personnes recevant le vaccin doivent être surveillées attentivement pendant au moins 15 minutes après la vaccination.**

Les professionnels de santé doivent connaître les modalités de prise en charge d'un choc anaphylactique en attendant le SMUR ou le réanimateur.

Comme après toute vaccination, la personne ayant reçu le vaccin peut ressentir des effets indésirables. Dans le cadre des essais cliniques, plusieurs effets indésirables ont été recensés : la majorité d'entre eux étaient d'intensité légère à modérée et se sont généralement résolus en quelques jours après la vaccination. Par rapport à ceux signalés avec la première dose, les effets indésirables rapportés après la seconde dose étaient d'intensité plus légère et de fréquence moindre.

Des cas de thrombose pouvant être associés à une thrombopénie ou à des troubles de coagulation, ont été déclarés très rarement après la vaccination. Dans ce contexte les professionnels de santé doivent être attentifs aux signes et symptômes évocateurs de thromboembolie associée ou non à une thrombopénie chez les personnes vaccinées par le vaccin AstraZeneca, afin de réaliser les examens biologiques et d'imagerie adéquats pour une prise en charge précoce de ces personnes.

FRÉQUENCE DES EFFETS INDÉSIRABLES IDENTIFIÉS	TYPE D'EFFET INDÉSIRABLE IDENTIFIÉ
Très fréquents (≥1/10)	Réaction locale : réaction au site d'injection (sensibilité, douleur, chaleur, prurit, ecchymoses au site d'injection) Réactions systémiques : - céphalées - fatigue - nausées - malaise - myalgies - état fébrile - arthralgies - frissons
Fréquents (≥ 1/100 à < 1/10)	Réaction locale : réaction au site d'injection (gonflement, érythème) Réaction systémique : - vomissements - diarrhées - fièvre - thrombocytopénie
Peu fréquents (≥ 1/1 000 à < 1/100)	- Lymphadénopathie - Hyperhidrose - Diminution de l'appétit - Prurit - Étourdissements - Eruption cutanée - Somnolence
Très rares (≤ 1/10 000)	Réaction systémique : thrombose en association avec une thrombocytopénie* *Des cas sévères et très rares de thrombose en association avec une thrombocytopénie ont été rapportés après la mise sur le marché du vaccin. Il s'agit de thromboses veineuses telles que des thromboses du sinus veineux cérébral, des thromboses veineuses splanchniques, ainsi que des thromboses artérielles.

Comment prendre en charge les effets indésirables les plus fréquents ?

En cas de fièvre et/ou de douleurs, nous conseillons de privilégier l'utilisation du paracétamol à la dose la plus faible et le moins longtemps possible.

Paracétamol :

- > 10 kg et ≤ 33 kg : 15mg/kg/prise et 60mg/kg/jour maximum, sans dépasser 2g/jour
- > 33 kg et ≤ 50 kg : 15mg/kg/prise et 60mg/kg/jour maximum, sans dépasser 3g/jour
- > 50 kg avec facteurs de risque additionnels d'hépatotoxicité : 1g par prise sans dépasser 3g/jour
- > 50 kg sans facteurs de risque additionnels d'hépatotoxicité : 1g par prise sans dépasser 4g/jour

Que faire en cas de choc anaphylactique ?

Appelez le SAMU (en composant le 15) ou le service de réanimation de l'établissement de santé.

Dans l'attente des secours, la position du patient doit être adaptée à son état :

- si dyspnée prépondérante : **position demi-assise** ;
- si malaise mais conscient : **décubitus dorsal avec jambes surélevées** ;
- si trouble de conscience : **position latérale de sécurité**.

Le traitement immédiat doit inclure un traitement précoce avec de l'adrénaline intramusculaire : 0,01 mg/kg de poids avec un maximum de 0,5 mg d'adrénaline, à injecter dans le tiers moyen de la cuisse, au niveau de la face antérolatérale. Le patient doit être laissé dans la position adaptée à son état jusqu'à l'arrivée des secours.

Pour aller plus loin, se référer au protocole de prise en charge du choc anaphylactique dans le cadre d'une vaccination.

Pour déclarer tout effet indésirable suspecté d'être en lien avec la vaccination, contactez directement le Centre régional de pharmacovigilance dont vous dépendez ou connectez-vous sur le portail de signalement : <https://signalement.social-sante.gouv.fr/> Privilégiez la déclaration des effets graves et/ou inattendus.



Retrouvez sur le site de l'ANSM toutes les informations relatives à la surveillance des vaccins contre la COVID-19.

Suivez-nous sur    @ansm  ansm.sante.fr

MARS 2021





EFFETS INDÉSIRABLES DU VACCIN JANSSEN CE QU'IL FAUT SAVOIR



En raison du risque de réaction anaphylactique dont la manifestation la plus sévère est le choc anaphylactique, les personnes recevant le vaccin doivent être surveillées attentivement pendant au moins 15 minutes après la vaccination.

Les professionnels de santé doivent connaître les modalités de prise en charge d'un choc anaphylactique en attendant le SMUR ou le réanimateur.

Comme après toute vaccination, la personne ayant reçu le vaccin peut ressentir des effets indésirables. Dans le cadre des essais cliniques, plusieurs effets indésirables ont été recensés : la majorité d'entre eux étaient d'intensité légère à modérée et se sont généralement résolus en quelques jours après la vaccination.

La réactogénicité était généralement d'intensité plus faible et rapportée moins fréquemment chez les adultes plus âgés (≥ 65 ans) au cours des essais cliniques.

FRÉQUENCE DES EFFETS INDÉSIRABLES IDENTIFIÉS	TYPE D'EFFET INDÉSIRABLE IDENTIFIÉ
Très fréquents (≥ 1/10) Généralement d'intensité légère à modérée et disparaissant quelques jours après la vaccination.	Réaction locale : douleur au site d'injection Réactions systémiques : <ul style="list-style-type: none"> - céphalées - nausées - myalgies - fatigue
Fréquents (≥ 1/100 à < 1/10) Intensité légère à modérée survenus quelques jours après la vaccination	Réaction locale : réaction au site d'injection (gonflement, érythème) Réactions systémiques : <ul style="list-style-type: none"> - toux - arthralgie - fièvre - frissons
Peu fréquents (≥ 1/1 000 à < 1/100) Survenus quelques jours après la vaccination	<ul style="list-style-type: none"> - Tremblement - Eternuement - Douleur oropharyngée - Rash - Hyperhidrose - Faiblesse musculaire - Extrémités douloureuses - Dorsalgie - Asthénie - Malaise
Réactions rares (≥ 1/10 000 à < 1/1 000)	<ul style="list-style-type: none"> - Hypersensibilité - Urticaire
Très rares (≤ 1/10 000)	Réaction systémique : thrombose en association avec une thrombocytopénie* *Des cas sévères et très rares de thrombose en association avec une thrombocytopénie ont été rapportés après la mise sur le marché du vaccin. Il s'agit de thromboses veineuses telles que des thromboses du sinus veineux cérébral, des thromboses veineuses splanchniques, ainsi que des thromboses artérielles.
Fréquence indéterminée (ne peut être estimée sur la base des données disponibles).	<ul style="list-style-type: none"> - Anaphylaxie

Comment prendre en charge les effets indésirables les plus fréquents ?

En cas de fièvre et/ou de douleurs, nous conseillons de privilégier l'utilisation du paracétamol à la dose la plus faible et le moins longtemps possible.

Paracétamol :

- > 10 kg et ≤ 33 kg : 15mg/kg/prise et 60mg/kg/jour maximum, sans dépasser 2g/jour
- > 33 kg et ≤ 50 kg : 15mg/kg/prise et 60mg/kg/jour maximum, sans dépasser 3g/jour
- > 50 kg avec facteurs de risque additionnels d'hépatotoxicité : 1g par prise sans dépasser 3g/jour
- > 50 kg sans facteurs de risque additionnels d'hépatotoxicité : 1g par prise sans dépasser 4g/jour

Que faire en cas de choc anaphylactique ?

Appelez le SAMU (en composant le 15) ou le service de réanimation de l'établissement de santé.

Dans l'attente des secours, la position du patient doit être adaptée à son état :

- si dyspnée prépondérante : **position demi-assise** ;
- si malaise mais conscient : **décubitus dorsal avec jambes surélevées** ;
- si trouble de conscience : **position latérale de sécurité**.

Le **traitement immédiat** doit inclure un traitement précoce avec de l'**adrénaline intramusculaire** : 0,01 mg/kg de poids avec un maximum de 0,5 mg d'adrénaline, à injecter dans le **tiers moyen de la cuisse**, au niveau de la face antérolatérale. Le patient doit être laissé dans la position adaptée à son état jusqu'à l'arrivée des secours.

Pour aller plus loin, se référer au protocole de prise en charge du choc anaphylactique dans le cadre d'une vaccination.

Prise en charge des thromboses associées à une thrombocytopénie

Les thromboses associées à une thrombocytopénie nécessitent une prise en charge médicale spécialisée. Les professionnels de santé doivent consulter les recommandations en vigueur et/ou consulter des spécialistes (par exemple : des hématologues, des spécialistes de la coagulation) pour le diagnostic et le traitement de cette pathologie.

Pour déclarer tout effet indésirable suspecté d'être en lien avec la vaccination, contactez directement le Centre régional de pharmacovigilance dont vous dépendez ou connectez-vous sur le portail de signalement : <https://signalement.social-sante.gouv.fr/> Privilégiez la déclaration des effets graves et/ou inattendus.



Retrouvez sur le site de l'ANSM toutes les informations relatives à la surveillance des vaccins contre la COVID-19.

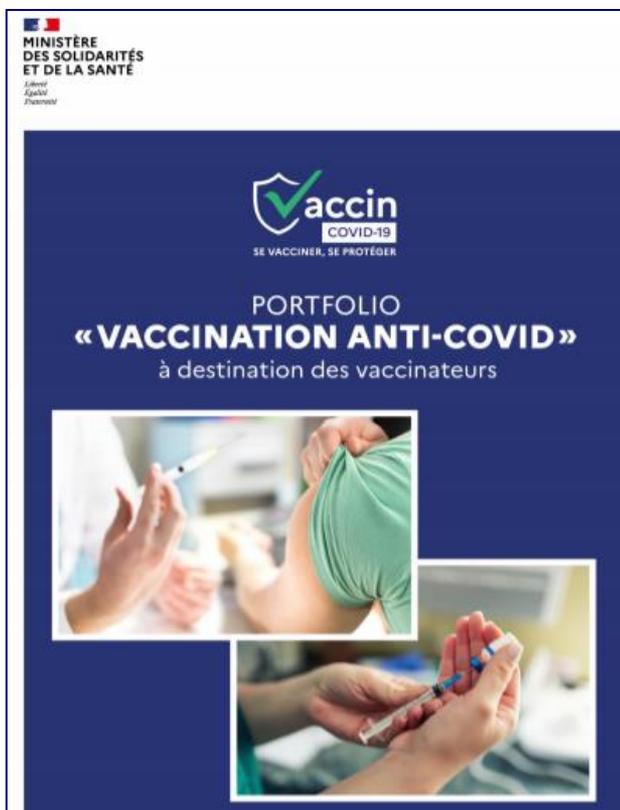
Suivez-nous sur  @ansm  ansm.sante.fr

AVRIL 2021

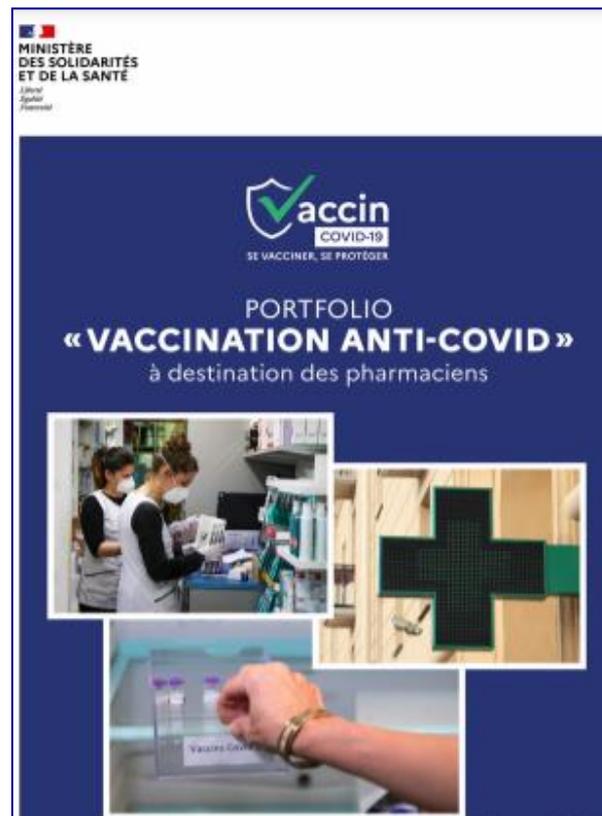


<https://ansm.sante.fr/uploads/2021/04/29/20210429-fiche-ei-janssen-ps.pdf>

Portfolios COVID-19 - Vaccinateurs - Pharmaciens



[Portfolio "vaccination anti-covid" - Vaccinateurs](#)



[Portfolio "vaccination anti-covid" - Pharmaciens](#)



Outils et Kit communication ARS COVID-19

- **Supports de communication** et de prévention ont été conçus pour informer la population sur les gestes barrières et le dépistage, remparts à la diffusion du virus : plaquettes, kakémonos, vidéos, affiches, etc...
- **kit communication personnalisable complet disponible à destination des centres de vaccination:**
[ARS pays de la Loire-kit communication Covid-19](#)



- **Capsule vidéo et diaporama : informations actualisées sur la vaccination** contre la Covid-19
Le support de la présentation est téléchargeable. Il contient de nombreux liens et infographies, des outils mobilisables pour échanger avec les publics : <https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/devenez-ambassadeur-covid-19-en-pays-de-la-loire>

